

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2024**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020 visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu l'estimation du besoin inférieure au seuil de procédure de 25 000 €HT et la demande de devis réalisée;
- Considérant les besoins du service des transports de procéder à la réparation du système d'injection du bus;
- Considérant que la proposition de l'entreprise ALPES CARS ET BUS située au 286 Chemin Pré Marchon, 05 230 CHORGES est apparue comme économiquement intéressante pour la Collectivité et répond de manière satisfaisante à ses besoins ;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réparation du système d'injection du bus n°52 immatriculé AB-827-BZ selon devis proposé par la Société ALPES CARS ET BUS située au 286 Chemin Pré Marchon, 05 230 CHORGES.

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu pour un montant de 6 538,38 € H.T (soit 7 846,06 € TTC).

Le marché est conclu pour une durée de livraison de 2 mois.


La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget transports urbains 2024, article 61551.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 6 décembre 2024

Le Président



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 13/12/2024  
Publié ou notifié le : 13/12/2024

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_12_92
Objet :	Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour la réparation du système d'injection du bus n°52 immatriculé AB-827-BZ selon devis proposé par la Société ALPES CARS ET BUS située au 286 Chemin Pré Marchon, 05 230 CHORGES.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-200067825-20241206-D2024_12_92-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20241206-D2024_12_92-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_3834.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20241206-D2024_12_92-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	84.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 décembre 2024 à 16h18min11s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 décembre 2024 à 16h18min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 décembre 2024 à 16h18min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 décembre 2024 à 16h18min49s	Reçu par le MI le 2024-12-13